Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 027-212706634-20261027-009_2026-AI

COMMUNE de LE TRONCQ
27110

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Arrêté n°09-2026

OBJET : ELAGAGE DE LA HAIE DANS LE PARC DU CHATEAU

La commune de LE TRONCQ,

Vu :

- le Code Général des collectivités territoriales
- le Code de la Route
- le Code des Communes,

A la demande de Clotilde DUVOUX, *Architecte DPLG - Paysagiste CEAA, « Jardins historiques et Paysages »*, afin de réaliser des travaux d'élagage de la haie dans le parc du château, rue Nicolas Le Cordier, 27110 LE TRONCQ.

ARRÊTE DE CIRCULATION

Article 1 A partir du 02 novembre 2026, et ce pour une durée de 30 jours, rue Nicolas Le Cordier, la circulation sera perturbée ponctuellement dans les deux sens.

Article 2 **LES DISPOSITIONS PRISES NE SONT PAS APPLICABLES AUX VEHICULES DE SECURITE ET SECOURS.**

Article 3 Le stationnement sera interdit.

Article 3 La signalisation utile et réglementaire sera mise en place.

Article 4 Le Présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de LE TRONCQ.

Article 5 Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LE NEUBOURG,
- La Préfecture de l'Eure,
- Le Centre de Secours de LE NEUBOURG,
- La CDC du Neubourg
- KEOLIS
- NOMAD

LE TRONCQ, le 27/10/2026
Le Maire,
Catherine Samson

LE TRONCQ (Eure) MAIRIE